

## Enquête Publique sur le projet de méthaniseur de Chamarandes-Choignes

A l'attention de Mme La Préfète de la Haute-Marne, de Mr Le Commissaire Enquêteur.

Etant un habitant de Foulain-Crenay, à une dizaine de kilomètres du projet de la future usine de méthanisation, je tiens à vous faire part à mon opposition la plus vive à ce projet pour différentes raisons citoyennes, écologiques et environnementales.

En effet, si j'approuve la réalisation de méthaniseurs à l'échelle d'une exploitation agricole, voir quelques-unes, mais ce projet gigantesque est une aberration écologique car il va générer une transformation des cultures avec un épuisement des sols, une noria de camion pour alimenter et évacuer les résidus qui vont polluer.

Je vis au milieu des champs et j'assiste depuis quelques années à cet état de fait pour alimenter le méthaniseur de Buxereuilles.

Le bilan carbone annoncé du projet ne tient pas compte de l'ensemble des paramètres et sera dans la réalité, très mauvais.

C'est une aberration économique car le cout de transport, l'entretien des routes.. devra être compensé par des subventions de l'état ou sera pris sur le budget du département pour l'entretien des routes donc supporter par tout à chacun, au détriment de l'enrichissement de quelques-uns.

En tant que citoyen, c'est un projet industriel de type Sévéso, porté par un grand groupe industriel, qui se masque derrière un projet agricole avec des contraintes très allégées (sécurité routière, incendie, pollution...) et avec une fiscalité quasi nulle et aucun avantage financier pour l'ensemble des riverains concernés qui vont subir les nuisances au quotidien.

Mais c'est surtout en tant que géologue de formation que je m'inquiète. La Haute marne est une zone karstique avec un système hydrogéologique très complexe et fragile. Notre alimentation en eau potable en dépend.

En effet l'épandage massif des digestats va créer une pollution des sols. Pour des raisons de cout, l'élimination des digestats se fera, de façon privilégiée, sur les terres agricoles environnantes du projet donc d'une façon massive, que les sols ne pourront pas absorber rapidement. La lixiviation de ceux-ci va migrer rapidement vers les nappes phréatiques du fait des fractures Karstiques et polluer celle-ci. Processus identique que celui des engrais chimiques. D'autant plus, que ces digestats contiennent beaucoup de composants azotés très volatiles voir des résidus des produits chimiques de traitement des cultures.

Des retours de terrain arrivent de plus en plus nombreux auprès des Agences de Bassin qui ont sur leurs territoires des méthaniseurs industriels comme dans le Lot ou en Normandie.

Donc, ne recommençons pas à polluer les sols et les nappes phréatiques comme avec les engrais chimiques ou les lisiers. La nature peut assimiler des intrants mais dans des quantités raisonnables.

Tous ces arguments militent pour une très grande prudence pour l'installation de méthaniseur industriel.

En espérant que ces quelques éléments de réflexion vous permettent d'avancer dans l'étude de ce projet.

Ph EVON 9 rue de la charme 52000 Crenay